



PRESTATION Groupe Cegara

Appui des déclarations via TéléPAC

Objectifs

- Sécuriser vos déclarations sur TéléPAC (surfaces, animales, environnementales)
- Vérifier l'éligibilité et optimiser les demandes d'aides
- S'informer sur les nouveautés
- Réaliser une **déclaration fiable et efficace** en un **minimum de temps**



Comment ?

- Nous réalisons la mise à jour du registre parcellaire graphique (îlots, parcelles culturales, ...), engagements bio et MAEC
- Nous vérifions les principales **obligations liées à la conditionnalité et au verdissement** (diversification assolement, surfaces d'intérêt écologique, maintien des prairies sensibles)
- Optimisation de l'activation des droits découplés
- Nous concluons en effectuant la **demande formelle des aides** (découplées, à la production de cultures spécifiques, à l'assurance récolte, ICHN, MAEC, BIO, Agroforesterie, Bovines) et dépôt du dossier correspondant



Documents remis

Le Compte Rendu de Mission détaillant les travaux effectués

Sur demande : édition papier du dossier déposé.



Éléments nécessaires

Inscription uniquement par téléphone munie des informations suivantes :

- N° PACAGE
- N° SIRET
- RIB/IBAN
- Code TéléPAC

Nos atouts

- Des conseillers réalisant une veille permanente des évolutions réglementaires
- Un accompagnement personnalisé et indépendant

		Tarifs
Adhérents *	Forfait 1 ^{ère} heure	140 € HT
	Temps supplémentaire	+ 80 € HT / h
Supplément non-adhérents		+ 200 € HT

* à jour de sa cotisation



Virginie LANNUZEL
Bénédicte FINET
Conseillères d'entreprise
05 53 64 47 37
contact@groupecegara.fr

Accompagnement en présentiel à Martillac (33), Marmande (47),
Pau (64), ou à distance si besoin